

Ville de Montréal

Arrondissement de Ville-Marie

AVIS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

RÉSOLUTION VM-CCU 2002-H-01

item: 1.1
Dossier no: 1020545087
Objet: MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'URBANISME (ZONAGE)
Endroit: Secteur délimité par le boulevard René-Lévesque, la rue Sainte-Catherine, l'est de la rue Dorion

Présentation du dossier: Claude Comtois

Interventions du requérant: Aucune

Description du projet: Agrandir la zone H.2-4 à l'est de la rue Dorion, entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine

CONSIDÉRANT: la vocation résidentielle du secteur qui est appelée à être renforcée dans l'environnement immédiat;

CONSIDÉRANT: le pont Jacques-Cartier, qui à cet endroit, vu sa grande hauteur, à un impact mitigé;

CONSIDÉRANT: le peu d'établissements industriels qui seraient en situation de droit acquis.

Par conséquent, il est

Proposé par M. Bernard Hogue

Appuyé par Mme Agnès Connat

Et résolu unanimement

DE RECOMMANDER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE DONNER UNE SUITE FAVORABLE À CETTE DEMANDE.

(Original signé)
Président

Robert Laramée

(Original signé)
Secrétaire

Benoît Turenne

Formulée le 22 août 2002

Préparée le 23 août 2002
Signée le 28 août 2002